



Bien choisir l'adresse d'un site associatif, conseils de l'Afnic (juillet 2019)

Bien choisir le nom de domaine (adresse ou URL) de son site Internet est crucial : pour être facilement trouvable par les internautes et bien référencé sur la vaste Toile.

Voici les conseils de **Lucile Ravasse**, responsable marketing à l'Association Française pour le Nommage Internet en Coopération (AFNIC).



Quelle extension privilégier quand on choisit un nom de domaine ? Le « .fr » ou le « .org » ?

Il y a plusieurs raisons de privilégier le « .fr », tout à fait adapté aux associations :

Premièrement, afficher son site en « .fr » permet d'inspirer confiance. Et la confiance est capitale pour les associations collectant des dons, par exemple.

Deuxièmement, le « .fr » est moins cher qu'une extension en « .org » ou « .com ».

Troisièmement, l'association valorise son appartenance française.

Enfin, n'oublions pas que 90 % des bénéfices du « .fr » sont redistribués via sa fondation qui soutient des projets numériques solidaires.

Donc, enregistrer une extension en « .fr », c'est aussi un acte solidaire.

Des sites associatifs ont une extension « .asso.fr » ?

Concernant l'extension « .asso.fr », elle n'est plus disponible à l'enregistrement depuis 2013. Ce qui n'empêche pas les sites de perdurer sur Internet avec cette extension.

L'extension « .fr » assure-t-elle un meilleur référencement ?

Le référencement d'un site est une affaire complexe qui repose sur de multiples critères : qualité des contenus, structure des pages, nom de domaine, expérience utilisateur, etc.
Prendre en compte ces différents critères est la clé d'un bon référencement.

Dans le nom de domaine, les tirets sont-ils à bannir, comme on peut l'entendre ?

L'utilisation de tiret ou d'accentuation dans le nom de domaine est au contraire conseillée pour améliorer la lisibilité, quand cela est nécessaire.

Autre conseil : pour se lancer, le nom de l'association associé à un mot clef peut être une bonne pratique.
Cela donnerait, par exemple : nomassociation-motclef.fr
Et on veillera à réserver la variante sans tiret : nomassociationmotclef.fr

La visibilité du site est un objectif important pour les associations, comme pour toutes les organisations. Quels sont vos conseils ?

Il ne faut pas attendre que le travail de visibilité se fasse tout seul.
S'appuyer sur des outils comme les e-mailings, les réseaux sociaux, une lettre d'info pour relayer le site est indispensable.

Et nous conseillons de ne pas négliger les supports imprimés de l'association : l'adresse de mon site figure-t-elle en bonne place sur les cartes de visite, affiches et plaquettes de présentation ?

Propos recueillis par Évelyne Jardin pour Associathèque

➤ Pour en savoir plus :

- [L'Afnic](#)
- [La plateforme réussir en .fr](#)
- [Mesurer la maturité de sa présence en ligne](#)
- [Les Foliweb proposent un programme d'ateliers et de webinar](#)
- [Nom de domaine en « .fr » offert la première année](#)

➤ Et consultez aussi :

- [Créer un site associatif en 5 étapes](#)
- [La boîte à outils du guide « La communication de l'association »](#)